

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice, évolution prévisible et perspectives d'avenir

1 - Règles et méthodes comptables

- 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires
- 1.2 Frais de développement
- 1.3 Immobilisations incorporelles
- 1.4 Immobilisations corporelles
- 1.5 Immobilisations financières
- 1.6 Test de dépréciation
- 1.7 Stocks
- 1.8 Provisions pour dépréciation des créances clients
- 1.9 Provision pour risques et charges
- 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires
- 1.11 Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 1.12 Risque de taux, change, action et liquidité

2 - Compléments d'informations relatifs au bilan

- 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements
 - 2.1.1 Affectation des malis techniques
- 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements
- 2.3 Immobilisations financières et provisions
- 2.4 Stocks
- 2.5 Tableau de filiales et parties liées
- 2.6 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice
- 2.7 Échéances des créances à la clôture de l'exercice
- 2.8 Comptes de régularisation actif
- 2.9 Capital social
- 2.10 Tableau de mouvements des capitaux propres
- 2.11 Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 2.12 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 2.13 Etat des provisions
- 2.14 Comptes de régularisation passif

3 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

- 3.1 Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2 Produits exceptionnels, charges exceptionnelles
- 3.3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

4 – Autres informations

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance
- 4.3 Engagement hors bilan
- 4.4 Droit individuel à la formation
- 4.5 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- 4.6 Effets escomptés non échus
- 4.7 Evènements postérieurs à l'exercice
- 4.8 Honoraires commissaires aux comptes
- 4.9 Parties liées
- 4.10 Bons de souscription
- 4.11 Résultat par action et résultat dilué par action

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les activités historiques de Budget Telecom couvrent le métier des télécommunications, décompté en 3 secteurs : activités Fixe, Mobile et B2B.

La société a fait le choix de se désengager de la majeure partie des activités B2B et Mobile non profitables pour se recentrer sur les activités activité fixe.

La société avait par ailleurs initié fin 2013 une diversification vers les activités d'efficacité énergétique, en procédant notamment au rachat au tribunal de commerce le 27 décembre 2013 du fonds de commerce de la société Effineo. Cette activité ne donnant pas les résultats escomptés, la société est en train de se désengager de la partie B2B correspondant notamment à l'activité de l'établissement parisien d'Effineo et il ne sera conservé que l'offre B2C de compteurs d'efficacité énergétique « Qinergy » destinée aux particuliers.

L'objectif prioritaire est de permettre à la Société de retrouver des équilibres financiers et un niveau d'activité afin de restaurer progressivement une dynamique de croissance et d'améliorer sa rentabilité.

Ainsi depuis le début de l'année 2016 un plan de restructuration a été mis en place pour retrouver au plus vite un cash-flow positif. Celui-ci comporte un plan de réduction de la masse salariale, qui permettrait de réduire celle-ci de 180.000 euros par mois en janvier 2016 à 80.000 euros par mois en juillet 2016.

Un plan de réduction des coûts d'exploitation amènerait une économie de 20.000 euros par mois dès le mois de juin 2016 et de 25.000 euros en octobre 2016.

L'optimisation de la marge brute apporterait un gain de 14.000 euros par mois dès le mois de juin 2016.

Le chiffre d'affaires de la Société sur le segment des télécommunications continuera de décroître en 2016 sur un rythme prévisible d'environ 2% de baisse par mois.

Cette baisse sera compensée au niveau du résultat d'exploitation par les contrats B2B2C d'efficacité énergétique.

Ainsi, les comptes clos au 31 décembre 2015 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation en raison des éléments évoqués ci-dessus.

Par ailleurs, la société a procédé au déménagement de son siège social et de l'ensemble de ses locaux montpelliérains, désormais situés au 52 Rue d'Odin – CS 40900 – 34965 Montpellier Cedex 2

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

BUDGET TELECOM SA, dont le siège social est situé 52 Rue d'Odin – CS 40900 – 34965 MONTPELLIER, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur le marché Alternext by Euronext depuis le 4 octobre 2006.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les trois principaux services de télécommunications commercialisés sont les suivants :

- Services post-payés en pré-sélection, reprise d'abonnement fixe et forfaits mobile
- Services pré-payés
- Services aux professionnels (services revendeurs et « call box »).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation.

Les prestations de services comprennent d'une part la fourniture de minutes de télécommunications et d'autre part la rémunération perçue d'opérateurs techniques. Les produits liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Les prestations de services liées à la nouvelle activité d'efficacité énergétique sont également pris en compte au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

1.2 Frais de développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception des nouveaux projets sont portés à l'actif du bilan lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ils sont portés à l'actif du bilan lorsque les six critères généraux définis par le PCG sont remplis :

- 1) La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou de le vendre,
- 3) La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

La société a procédé à l'activation de frais liés à des projets en cours de développement dans les nouvelles activités ciblées (efficacité énergétique « Qinergy ») ; à la dépréciation de la R&D sur les projets en cours de désengagement (activité B2B Effineo) et à la mise aux rebuts de projets n'ayant pas abouti (notamment projet « Budget TV »).

1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont immobilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties ou dépréciées selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
- Frais d'établissement	linéaire	5 ans
- Frais de développement	linéaire	3 ans
- Fichier clientèle :	N/A	test de dépréciation
- Logiciels et Sites :	linéaire	1 à 5 ans

- Marques	N/A	test de dépréciation
-----------	-----	----------------------

A l'issue des TUP de ses anciennes filiales Kast et Teleconnect, la société a enregistré des malis techniques en fonds commercial. Conformément aux règles comptables françaises, il convient d'affecter les malis techniques extra-comptablement aux plus-values latentes sur éléments d'actif comptabilisés ou non dans les comptes de l'absorbée déduction faite des passifs non comptabilisés.

1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
Agencement, installations	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	linéaire	4 ans
Matériel informatique	linéaire	1 et 5 ans

1.5 Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition (hors frais accessoires) et sont dépréciées lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'inventaire.

La seule filiale présente dans les comptes au 1^{er} janvier 2015 a été dissoute et radiée du RCS le 15 septembre 2015, les immobilisations financières présentes au 31.12.2015 représentent :

- différents dépôts et cautions versés pour un montant de 91 857 €
- la détention d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place en 2015 et pour lequel figurent au 31.12.2015 15483 € de liquidités et 15000 actions propres évaluées à leur cours de clôture de 0,55 € soit un montant total de 8250 €.

1.6 Test de dépréciation

Concernant les immobilisations incorporelles non amorties et les immobilisations financières, elles font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est estimée en fonction des flux futurs de trésorerie attendus actualisés si ceux-ci sont déterminables séparément du reste de l'activité.

A défaut, la société a mis en place un suivi d'indicateurs, notamment le chiffre d'affaires généré sur les activités achetées (fichier clientèle) permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Concernant les malis techniques, ces derniers subissent une dépréciation lorsque la valeur d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels une quote-part de mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable du ou des actifs précités.

En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence.

1.7 Stocks

Les stocks de matériel détenus par la société sont évalués au dernier prix d'achat. A la clôture, le stock est constitué principalement de cartes Sim, de routeurs, de terminaux téléphoniques et de boîtiers d'une part, de matériel lié à l'efficacité énergétique et de boîtiers de surveillance de consommation énergétique d'autre part.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur valeur d'entrée en stock.

1.8 Provisions pour dépréciation des créances clients

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

La provision relative aux impayés de prélèvements ou de paiements par cartes bancaires, est constituée forfaitairement sur la base des statistiques internes de la société.

1.9 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions comprennent :

- des provisions pour risques et litiges
- d'autres provisions pour risques
- des provisions pour charges.

1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires

La vente de « minutes de télécommunication pré-payées » génère un chiffre d'affaires qui ne peut être définitivement constaté en produits que lorsque le client a effectivement « consommé » le crédit de minutes qu'il a acheté.

La partie du chiffre d'affaires correspondant aux minutes non encore utilisées sur les clients actifs à la date d'arrêté des comptes, est, conformément au principe d'indépendance des exercices, inscrite en produits constatés d'avance au passif du bilan.

Concernant les services post-payés en pré-sélection, Budget Télécom a mis en place depuis le 1^{er} novembre 2009 un système de facturation mensuel. En fin d'exercice, la reconnaissance des revenus s'effectue de la manière suivante : constatation en produits de l'exercice pour les forfaits et constatation d'une facture à établir pour les consommations de minutes non encore facturées à la date de clôture de l'exercice

1.11 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les plus ou moins-values sur cessions des valeurs mobilières de placement sont évaluées en application de la méthode « premier entré premier sorti ».

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation (valeur liquidative) à la clôture de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une provision est constituée.

A la date de clôture, la société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

1.12 Risque de taux, change et d'action :

Risque de change :

Budget Telecom n'effectue pas de transaction significative en devise et n'est de ce fait pas exposée aux risques de change provenant d'achats ou de ventes en monnaie étrangère.

Risque de taux :

Le seul emprunt auquel Budget Telecom a actuellement recours à pour financer son développement est un prêt BPI à taux zéro : la société n'est de ce fait pas exposée aux risques de taux.

Risque sur les actions :

Les seules actions détenues par Budget Telecom au 31/12/2015 correspondent à des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidités et valorisées à leur cours de clôture au 31/12/2015 pour un montant total de 8250 Euros.

Risque de liquidité :

Budget Telecom ayant financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le groupe n'a à ce jour eu recours qu'à un prêt sur fonds publics à taux zéro.

L'endettement financier de BUDGET TELECOM s'élève ainsi à 700 K€ et se compose d'un prêt BPI obtenu en 2014.

La trésorerie nette de la société s'élève au 31/12/2015 à 865 K€ (dont 700 K€ de dépôts à terme).

2 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais de développement (1)	2 024 565	173 160	83 576	2 114 149
Marques (2)	321 907			321 907
Fonds commercial (3)	5 876 827			5 876 827
Sites web (4)	322 213		154 000	168 213
Logiciels (5)	628 685		63 066	565 619
Fichiers clientèle (6)	447 391			447 391
Autres immobilisations				-
TOTAL	9 621 588	173 160	300 642	9 494 106

(1) Les 173 K€ de frais de développement activés sur l'exercice correspondent principalement au développement en cours de plusieurs nouveaux projets notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique (projets Qinergy) ; La diminution de l'exercice correspond à la sortie de l'actif du projet de pilotage TV (Budget TV) qui n'est pas arrivé à terme.

(2) Il s'agit principalement de la marque TELECONNECT pour 250 K€ acquise le 21 juillet 2006, et de la marque PTI pour 50 K€ acquise en 2008.

L'activité PTI étant abandonnée, la marque a été intégralement dépréciée en 2015. La marque Teleconnect a fait elle l'objet d'une dépréciation de 150 K€ pour tenir compte du repli de l'activité

(3) Il s'agit des fonds de commerce de TALK TEL (3 368 K€ assimilé à un fichier clientèle) et de PTI (836 K€) issus des TUP de ces anciennes filiales, respectivement au 31.12.2009 et 31.12.2008 ainsi que des malis techniques des sociétés Teleconnect pour 504 K€ et Kast pour 1 105 K€ , affecté extra-comptablement à des actifs sous-jacents, ainsi que du fonds de la société Effineo acquis pour 65 K€ le 27 décembre 2013. Les activités en cours d'abandon et celles en repli ont fait l'objet d'importantes dépréciations en 2015 (cf 2.1.1 et 2.13)

(4) La sortie de l'exercice correspond au site web PTI immobilisé pour 154 K€ et qui a été mis au rebut, l'activité correspondante ayant été abandonnée.

(5) Les sorties de l'exercice correspondent au logiciel PTI (activité abandonnée) pour 4 K€ et au rebut de divers logiciels anciens déjà amortis pour 59 K€

(6) Il s'agit de trois fichiers clientèle acquis respectivement le 1er février 2006, le 1er octobre 2006 et le 18 mai 2007.

Des dépréciations ont été constatées en 2006, en 2008, en 2010, en 2011, en 2012 en 2013, en 2014 et en 2015 pour un montant total de 411 360 € sur la base de la diminution du chiffre d'affaires généré par ces activités. (Cf. § 2.13 Etat des provisions)

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Frais de développement	1 276 992	643 038	83 576	1 836 455
Marques	2 345	205 000		207 345
Sites web	169 346	32 796	154 000	48 142
Logiciels	627 191	3 425	63 066	567 550
Fonds et fichiers clientèle (dépréciations)	1 348 378	3 044 533		4 392 911
TOTAL	3 424 252	3 928 794	300 642	7 052 403

2.1.1 Affectation des malis techniques :

Mali technique de la société KAST :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle au 31/12/2014	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u>				
Fichiers clientèle <i>Technologies</i>		1 500 000 <i>0</i>	983 550 <i>0</i>	983 550 <i>0</i>
<i>Déficit reportable</i>		<i>121 011</i>		<i>121 011</i>
TOTAL				1 104 561

Ce mali technique a fait l'objet d'une dépréciation en fonction de l'activité réelle issue de KAST :

- En 2014 les technologies qui ont été cédées à l'euro symbolique ont été sorties de l'actif pour leur valeur de 328K€, et le déficit reportable a été provisionné pour 121 K€.
- En 2015, l'ensemble du fichier clientèle a été provisionné, soit 984 K€

Mali technique de la société TELECONNECT :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle au 31/12/2014	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u>				
Fonds commercial				503 972
TOTAL	-	-	-	503 972

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice

Constructions sur sol d'autrui	-		-	-
Agencements, aménagements divers	307 121	10 850	307 121	10 850
Matériel de transport	8 705		8 705	-
Matériel et mobilier de bureaux	176 679		96 683	79 996
Matériel informatique	1 692 227	7 015	140 738	1 558 503
Matériel loué / efficacité énergétique	28 150	27 950	28 150	27 950
Immobilisations corporelles en cours	-			-
TOTAL	2 212 882	45 815	581 397	1 677 299

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Agencements, aménagements divers	185 281	122 913	307 121	1 073
Matériel de transport	8 705		8 705	-
Matériel et mobilier de bureaux	176 191	489	96 683	79 996
Matériel informatique	1 567 022	83 397	140 738	1 509 681
Matériel loué / efficacité énergétique	923	30 669	28 150	3 441
TOTAL	1 938 121	237 467	581 397	1 594 191

2.3 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Titres et créances rattachées	16 500		16 500	-
Autres participations				-
Créances liées aux participations	26 854		26 854	-
Dépôts et cautionnements	117 468	15 002	40 613	91 857
Autres créances immobilisées		30 000	14 517	15 483
Actions propres		8 250		8 250
TOTAL	160 822	53 252	98 484	115 591

La filiale Club Budget, créée en août 2011 pour intervenir en tant que mandataire de Budget Telecom sur l'activité VDI et détenue à 86,85%, a été dissoute et liquidée au 15-09-2015. Les titres avaient précédemment été entièrement provisionnés.

Il a été souscrit sur l'exercice auprès de Bourse Direct un contrat de liquidité portant sur ses actions propres, pour lequel une somme de 30.000 € a été affectée.

Le poste autres créances immobilisées représente les liquidités disponibles sur ce contrat à la date de clôture, tandis que les actions propres ont été évaluées à leur cours de clôture

2.4 Stocks

(en euros)	31/12/2015			31/12/2014	
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision

Marchandises (Telecom)	42 577	33 856	8 722	71 423	15 961
Marchandises (Energie)	40 311	20 961	19 350	86 782	
Total	82 888	54 817	28 072	158 205	15 961

2.5 Tableau des filiales et participations et parties liées

Il n'y a plus de filiales ou de participations détenues au 31/12/2015. La seule filiale détenue au 31/12/2014, à savoir la SARL Club Budget, a été dissoute et liquidée au 15/09/2015.

2.6 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS	Dotations de l'exercice aux amortissements		Provisions amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Frais de développement	228 243			
Marques	0			
Sites web	32 796			
Logiciels	3 425			
TOTAL	264 464		-	-
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions sur sol d'autrui				
Agencements, aménagements divers	37 177			
Matériel de transport	-			
Matériel et mobilier de bureaux	489			
Matériel informatique	77 017			
Matériel loué / efficacité énergétique	9 071			
TOTAL	123 754	-	-	-
TOTAL	388 218	-	-	-

2.7 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'1 an
<u>De l'actif immobilisé :</u>			
Dépôts et cautionnements	91 857	25 922	65 935
Autres créances immobilisées	15 483		15 483
TOTAL	107 341	25 922	81 419
<u>De l'actif circulant :</u>			
Clients et comptes rattachés	981 089	981 089	
Fournisseurs débiteurs	232 601	232 601	
Personnel et comptes rattachés	12 764	12 764	
Etat, impôts et taxes	372 664	362 464	10 200
Groupe et associés			
Débiteurs divers	17 071	17 071	
TOTAL	1 616 190	1 605 990	10 200
Charges constatées d'avance	82 666	82 666	

TOTAL GENERAL	1 806 197	1 714 578	91 619
----------------------	------------------	------------------	---------------

2.8 Comptes de régularisation actif

	Montants
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	
<u>Charges d'exploitation</u>	
Entretien / Maintenance	13 596
Prestations / telecom	19 209
Assurances	1 858
Honoraires / Publicité	3 115
Leasings - Locations	40 294
Autres charges	4 595
Total	82 666
<u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	
Clients - Factures à établir	308 293
Intérêts à percevoir	1 607
Fournisseurs - avoir à recevoir	227 271
Etat	237 444
Divers	0
Personnel	150
Total	774 766

2.9 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	3 540 253	0,15 €
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 540 253	0,15 €

Le capital de la société BUDGET TELECOM, composé de 3 540 253 actions, s'élève à 531 037,95 euros.

Au 31/12/2015, 15000 actions sont présentes en auto-détention dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de la société Bourse Direct

2.10 Tableau de mouvement des capitaux propres

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

Opérations	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	Total
Au 31/12/2014, avant affectat.	3 540 253	531 038	232 264	8 344 561	- 964 953	8 142 910
Augmentation de capital						
Affectation du résultat 2014				- 964 953	964 953	
Dividendes						
Résultat 2015					- 7 687 839	- 7 687 839
Au 31/12/2015 avant affectat.	3 540 253	531 038	232 264	7 379	- 7 687 839	455 071

			608
--	--	--	------------

2.11 Affectation du résultat de l'exercice précédent

Le résultat de l'exercice précédent s'élevant à - 964 953 € a été affecté de la manière suivante :

- Autres réserves :	€
- Réserve légale :	€
- Dividendes :	€
- Report à nouveau :	<964 953> €

2.12 Echéance des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	à - d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Moins de 2 ans à l'origine				
Plus de 2 ans à l'origine	700 000		525 000	175 000
Emprunts et dettes financières diverses				
Clients, avances et acomptes	61 006	61 006		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 268 414	2 268 414		
Dettes fiscales et sociales	603 490	603 490		
Groupe et associés	900	900		
Autres dettes	5 197	5 197		
TOTAL DETTES	3 639 007	2 939 007	525 000	175 000
Produits constatés d'avance	113 919	113 919		
TOTAL GENERAL	3 752 926	3 052 926	525 000	175 000

Les dettes à long terme représentent des prêts innovation à taux zéro accordés par la BPI.

2.13 Etat des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				-
Provisions pour litiges (1)	190 000	759 913	190 000	759 913
Provisions pour perte de change				-
Provisions pour grosses réparations				-
Autres provisions pour risques et charges				-
TOTAL	190 000	759 913	190 000	759 913
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles (2)	1 348 378	3 580 070		4 928 448
Sur titres de participation et créances liées	43 354		43 354	-
Sur stocks et en-cours	15 961	54 816	15 961	54 816
Sur comptes clients	194 326	264 597	194 326	264 597
Autres provisions pour dépréciation	-			-
TOTAL	1 602 019	3 899 484	253 641	5 247 862
TOTAL GENERAL	1 792 019	4 659 397	443 641	6 007 775

<i>Dont dotations et reprises :</i>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
- d'exploitation	319 414	210 285
- Exceptionnelles	4 339 983	190 000
- Financières		43354

(1) *La provision de l'exercice précédent concernait un litige en cours avec le fournisseur Transatel pour lequel un protocole d'accord a été conclu durant l'exercice. Les provisions de l'exercice concernent :*

- *deux litiges en cours avec des fournisseurs (Cash Telecom pour 120 K€ et Verizon pour 209 K€) pour lesquels des procédures juridiques sont en cours au 31/12/2015*
- *une provision pour risque concernant les indemnités à verser au titre de l'arrêt anticipé des contrats Effineo pour 397 K€*
- *deux litiges prud'homaux en cours au 31/12/2015 pour un montant de 35 K€*

(1) *Les dépréciations constatées sur l'exercice concernent des fichiers clientèles et R&D, et principalement :*

- *le fichier clientèle Talk Talk pour 1976 K€ sur 3 368 K€, compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires réalisé*
 - *Le mali technique Kast concernant les fichiers clientèles pour 984 K€, compte tenu de l'arrêt de cette activité. Ce mali technique est désormais intégralement provisionné*
 - *Les marques Teleconnect et PTI pour un montant total de 200 K€*
 - *Les projets de R&D concernant Effineo / Efficharge à hauteur de leur valeur nette comptable soit 336 K€, compte tenu du désengagement en cours*
- Cf § 2.1 sur les immobilisations incorporelles*

2.14 Compte de régularisation passif

	Montants
Charges à payer	

Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 315
Dettes fiscales et sociales	210 308
Autres dettes	5 197
Total	753 820
<u>Produits constatés d'avance</u>	
Produits d'exploitation	113 919
Total	113 919
TOTAL GENERAL	867 738

3 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
	Exercice N
Ventes	135 309
<i>dont à l'export</i>	
Prestations de services	8 060 220
<i>dont à l'export</i>	91 907
Prestations croisées	
TOTAL	8 195 529

3.2 Produits et charges exceptionnels

	MONTANTS
	Charges
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	
Produits exceptionnels divers	
Produits sur exercices antérieurs	
Charge exceptionnelle - rejet CIR 2014 (1)	305 050
Charges exceptionnelles diverses	18 511
Total	323 561
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	
Produits exceptionnels / cession immobilisations	
Charges exceptionnelles / immobilisations cédées et rebutées (2)	246 438
Total	246 438
DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incorporelles (3)	3 179 533
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incorp. - R&D (4)	400 536
Dotation provision exceptionnelle / litiges fournisseurs	328 181
Dotation provision exceptionnelle / litiges clients	396 732
Dotation provision exceptionnelle / litiges sociaux	35 000
Reprise provision exceptionnelle / litige	
Total	4 339 983
TOTAL GENERAL	4 909 982

(1) *Le crédit d'impôt recherche comptabilisé et sollicité au titre de l'année 2014 a été rejeté par l'administration durant l'année 2015, d'où sa comptabilisation en charges exceptionnelles. Un nouveau dossier de crédit d'impôt recherche / crédit d'impôt innovation devrait être déposé d'ici l'été 2016*

(2) *Dont matériel et agencements rebutés : 197 973 €*

(3) *Cf.2.13 Etat des provisions*

(4) *La dotation pour provision exceptionnelle sur R&D de 400K€ correspond à la partie non encore amortie de la R&D et du fonds sur les projets Effineo / Efficharge, compte tenu du désengagement en cours sur cette activité (Cf. § 2.13 Etat des provisions).*

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat net après impôt
Résultat courant	<3 147 095>	<159 380>	<2 987 715>
Intéressement			
Résultat exceptionnel	<4 700 124>		<4 700 124>
Résultat comptable	<7 847 219>		<7 687 839>

(1) *Dont crédit d'impôt recherche : 72 833 €
crédit d'impôt innovation : 80 000 €
crédit d'impôt famille : 6 547 €*

Le montant des déficits reportables en avant sur le plan fiscal s'élève à 4 618 760 €

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen.

L'effectif moyen salarié est de 40 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

4.2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

La rémunération brute des dirigeants au titre de l'exercice 2015 s'élève à 179 000 euros.

4.3 Engagements hors bilan.

- Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une évaluation. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 19 847 € au 31 décembre 2015.

Les hypothèses retenues compte tenu de l'effectif présent à la date de clôture sont :

- méthode rétrospective prorata temporis
- départ à l'initiative du salarié
- taux d'actualisation : 3,00 %
- taux de turn-over : 3.50% pour les cadres, 10% pour les autres salariés
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 43 %

- Engagements de location simple

Location de bureaux SCI Bati : 58.540 € à moins d'un an et 4.878 € de 1 à 5 ans (engagement triennal jusqu'au 31 janvier 2017 dans le cadre d'un bail commercial ayant débuté en février 2014)

Location de bureaux SCPI NOTAPIERRE : 57.470 € à moins d'un an et 86.205 € de 1 à 5 ans (engagement triennal jusqu'au 30 juin 2018 dans le cadre d'un bail commercial ayant débuté en juillet 2015)

Location de véhicules : 2 crédit-baux en cours de résiliation anticipée au 31/12/2015.

- Nantissements

Il n'y a pas de nantissements des DAT en garantie des dettes fournisseurs au 31 décembre 2015.

4.4 Droit individuel à la formation.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004.

A compter du 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

Au 31 décembre 2015, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés toujours présents s'élève à 2083 heures. Aucune heure de DIF n'a été utilisée sur l'exercice 2015.

4.5 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, par le crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le montant du CICE de l'exercice s'élève à 53 706 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Celui-ci a été affecté au financement des investissements en cours pour le développement de nouvelles activités dans le domaine énergétique. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

4.6 Effets escomptés non échus.

La société BUDGET TELECOM n'a pas recours à ce type de financement.

4.7 Evènements postérieurs à la clôture.

Un changement de gouvernance est intervenu à compter du 1^{er} mars 2016, M. Kaled Zourray ayant pris les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général à cette date.

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes.

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 46 500 euros H.T

4.9 Parties liées.

Les transactions entre les parties liées sont conclues à des conditions normales du marché.

4.10 Bons de souscription.

- Par décision en date du 1^{er} septembre 2005, l'assemblée générale des actionnaires a émis 160 000 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE au prix d'émission des bons de 0,01 € et au prix de souscription de 5,19 € par action. L'exercice de ces bons peut s'étaler sur 48 mois, par tranches de 25%. Ce plan est expiré depuis le 31 Août 2010.

Au 31/12/15, sur les 160 000 bons de souscription émis, seuls 41 715 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE ont été exercés au prix unitaire de 5,19 € sur des exercices antérieurs à 2013.

- Par décision en date du 13 septembre 2007, le conseil d'administration a émis 105 000 bons de souscription d'actions auxquels se rajoutent 1000 bons par décision du conseil d'administration du 18 décembre 2007 et 10 000 bons par décision du conseil d'administration 28 Mai 2009, soumis au régime fiscal des BCE au prix de souscription de 10,09 € par action. L'exercice de ces bons peut s'étaler sur 36 mois, par tranches de 33%. Ce plan est expiré depuis Juin 2012.

Au 31/12/2015, sur les 116 000 bons de souscription émis aucun bon de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE n'a été exercé

- Par décision en date du 12 juin 2014, l'assemblée générale mixte a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission de 85.000 bons de souscription d'actions. Le conseil d'administration a désigné les bénéficiaires des bons de souscription d'actions à l'attention de certains salariés et mandataires sociaux. Le conseil d'administration du 20 avril 2015 a permis d'adopter les modalités de mise en œuvre de ce plan, soumis au régime fiscal des BCE et au prix d'émission des bons de 1 euros. L'exercice de ces bons pourra intervenir en une ou plusieurs fois à compter du 14 octobre 2017 et ce jusqu'au 13 octobre 2024 inclus.

4.11 Résultat par action et résultat dilué par action.

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Date retenue	31/12/2015
Nombre d'actions à la clôture	3 540 253
Actions propres détenues	15 000
Nombre d'actions retenu	3 525 253
Résultat net	-7 687 839
Résultat net par action	-2.1808

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :

Date retenue	31/12/2015
Nombre d'actions à la clôture	3 540 253
Nombre d'équivalents d'actions : . BSPCE	116 000
Nombre maximal d'actions après dilution :	3 656 253
Résultat net	-7 687 839
Résultat net par action	-2.1027